

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 11 (1972)
Heft: 41

Artikel: Le don de la Fête nationale 1972
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-910581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE DON DE LA FÊTE NATIONALE 1972

Il y a des citoyens qui considèrent la Fête nationale comme une manifestation dépassée, « vieux jeu ». A l'époque des communications universelles et des voyages cosmiques, pensent-ils, la notion de patrie a perdu sa signification de naguère ; la tendance générale est à un grand rassemblement des pays et des peuples ; le patriotisme ne serait plus qu'une nostalgie du passé.

En fait, nous ignorons ce que sera exactement l'avenir. Mais nous savons une chose : ce que nous avons réalisé jusqu'à présent, nous en sommes redébables pour la plus grande part à notre patrie. Cela suffit pour que nous éprouvions, le jour de la Fête nationale, un sentiment de reconnaissance.

Le produit du Don de la Fête nationale 1972 sera « pour les Suisses à l'étranger ». Depuis 1924, une collecte nationale a pu être consacrée tous les six ou sept ans à ce même but. Les bénéficiaires en sont chaque fois l'Œuvre des Suisses à l'étranger de la Nouvelle société helvétique, le Comité d'aide aux écoles suisses de l'étranger, et, depuis 1958, le Fonds de solidarité. Grâce à notre concours, ces institutions jouissent d'une solide assise financière qui leur permet de remplir en toute indépendance, et sur la

base de l'initiative privée, leurs tâches au service des Suisses à l'étranger.

L'Œuvre des Suisses à l'étranger de la N.S.H., avec son *Secrétariat des Suisses à l'étranger* à Berne, se voit d'une part aux problèmes de l'ensemble de la « cinquième Suisse », et d'autre part aux cas individuels, ainsi qu'aux groupements et associations suisses à l'étranger. Il s'agit avant tout de développer le service d'information, pour qu'à l'avenir tous nos compatriotes expatriés puissent si possible être atteints. La presse et la radio contribuent à établir des contacts. La revue illustrée mensuelle « *Echo* » s'adresse directement et individuellement aux Suisses à l'étranger. Un service de conférences plus développé devra aussi les intéresser davantage aux événements de leur patrie d'origine. En outre, un service cinématographique, consacré à la création suisse en divers domaines, soutient les efforts de nos communautés à l'étranger. Il est également nécessaire d'étendre le Service des Jeunes, car il est aujourd'hui de toute importance que les jeunes Suisses de l'étranger aient une image vivante de leur patrie.

Ce service organise en été et en hiver des camps de sports et d'excursions,

qui favorisent à la fois les contacts et la formation civique. Il s'occupe également des jeunes Suisses de l'étranger qui sont appelés en Suisse pour leur école de recrues.

Les écoles suisses à l'étranger sont des institutions privées, politiquement et confessionnellement neutres. Leur création est due aux efforts des Suisses de l'étranger pour mettre à la disposition de leurs enfants des écoles qui puissent satisfaire aux exigences de l'enseignement suisse, des écoles où soit cultivé un esprit d'indépendance conforme à l'idéal helvétique.

Le Comité d'aide aux écoles suisses de l'étranger s'occupe des programmes et du matériel d'enseignement, du recrutement en Suisse de personnel enseignant, organise des cours de perfectionnement pour les maîtres des écoles suisses à l'étranger ; il s'occupe aussi des traitements, et assume beaucoup d'autres tâches encore. Les dépenses sont couvertes en partie par une subvention fédérale, mais aussi et surtout par les écolages, et par des appoints financiers des associations locales de Suisses à l'étranger. Il faudrait maintenant, dans divers pays d'Europe et d'outre-mer, créer de nouvelles écoles suisses, tandis que des établissements existants ont besoin, de toute urgence, d'être agrandis. Il serait en outre souhaitable d'établir un contact plus régulier avec le personnel enseignant, et que celui-ci pût avoir de plus fréquentes occasions de rafraîchir ses connaissances en Suisse.

Le Fonds de solidarité des Suisses à l'étranger est une organisation coopérative d'entraide fondée en 1958 pour parer aux graves dommages subis à l'étranger pour cause de guerre, de révolution ou de mesures politiques de contrainte. En 1968, elle comptait quelque 15.000 membres dans toutes les parties du monde ; depuis sa fondation, elle a versé des secours à quelque 350 personnes touchées par de tels événements, représentant une somme totale de 3,5 millions de francs, et leur permettant ainsi de se refaire une existence.

C'est un honneur pour le Don Suisse de la Fête nationale de proclamer, à l'occasion de sa collecte 1972, la solidarité de notre pays avec les Suisses à l'étranger.

PETITES ANNONCES

Rubriques : — offre et dem. d'emploi — achat et vente — vacances — appartements, etc...

Texte à adresser boulevard Général Wahis 256 - 1030 Bruxelles.

Tarif : 20 F la ligne de 38 caractères.
Paiement anticipatif au C.C.P. 261 de la Société Générale de Banque (square Montgommery) pour le compte « Courrier Suisse » n° 210 0900555 59.

Clôture pour le n° 42 (de début juin) : 15 mai 1972.